

# Séjour pédagogique sur la Costa Brava

Du 1 au 6 avril 2019



# Sommaire

- .Itinéraire
- .Santa Susanna
- .Programme
- .Les documents obligatoires
- .Consignes
- .Infos complémentaires
- .Questions

# Itinéraire



- RDV au collège (chemin Thobie) à 5h
- Guérande – Santa Susanna ( ±1000 km)
- Arrivée prévue vers 19h00

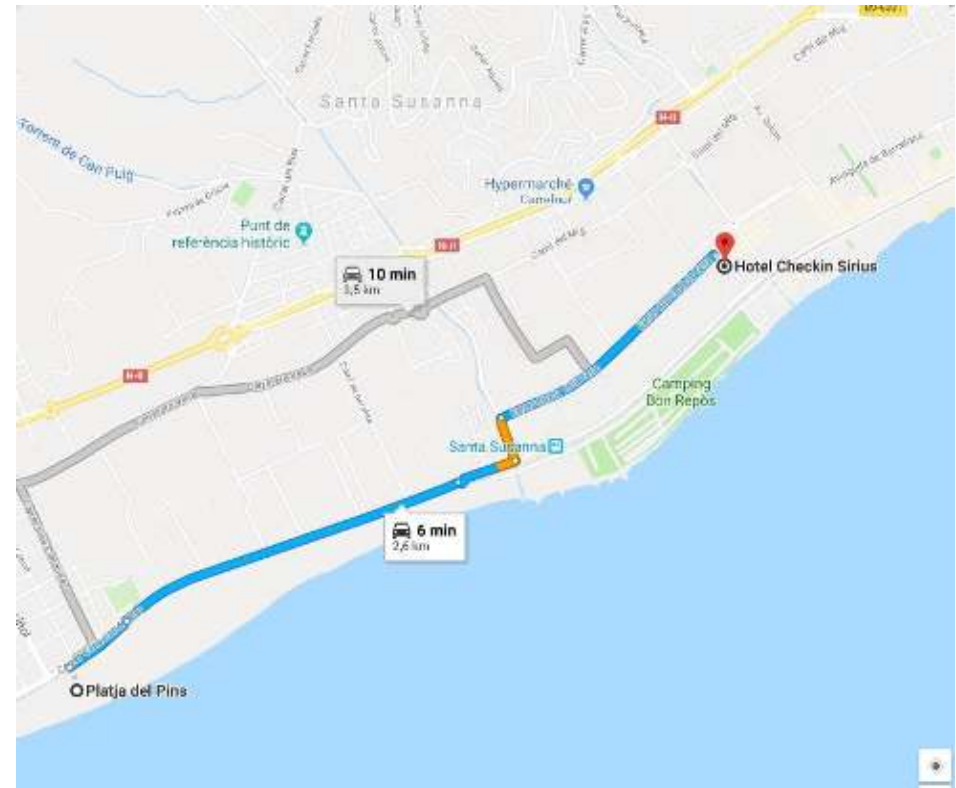
# Santa Susanna

**.L'hôtel Checkin Sirius \*\*\*\*\***

→ 15 chambres de 3 + 1 chambre de 2

**.La base nautique (à 2,6km  
.de l'hôtel – trajet en car)**

→ Élèves répartis en 2 groupes



# Programme

## **.Lundi 01 Avril**

.Départ à 5h30

.Pause déjeuner sur la route (prévoir un pique-nique dans un sac à part qui ira dans la soute à bagages + goûter)

.Installation dans les chambres

## .Mardi 02 Avril

Petit déjeuner à l'hôtel

Groupe A: 2h de paddle

Groupe B: 2h de VTT (16 km)

Pause déjeuner à l'hôtel

Groupe A : 2h de VTT (16 km)

Groupe B : 2h de paddle

Retour à l'hôtel – dîner

# .Mercredi 03 Avril – visite de Barcelone

Petit déjeuner à l'hôtel

9h: Départ vers Barcelone (70 km)

11h: visite guidée de la Sagrada Familia

Déjeuner paëlla au restaurant « Moka »

15h: visite culturelle du quartier gothique et de las Ramblas

20h: Retour à l'hôtel – dîner



## .Jeudi 04 Avril

Petit déjeuner à l'hôtel

Groupe A: 2h de kayak

Groupe B: 2h de catamaran

Pause déjeuner à l'hôtel

Groupe A : 2h catamaran

Groupe B : 2h de kayak

Retour à l'hôtel – dîner



# .Vendredi 05 Avril

Groupe A et B: 2h de planche à voile

Pause déjeuner à l'hôtel

Préparation des bagages

15h: Départ de l'hôtel direction **Lloret de Mar** (15 km)  
Temps libre pour l'achat de souvenirs

17h: Départ vers Guérande

Dîner au restaurant sur l'aire de repos « Les Corbières » près de

Arrivée à Guérande prévue le **samedi 06 vers 6h30** chemin TH

# Les documents obligatoires

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité
- Autorisation de sortie du territoire
- Copie de la carte d'identité du parent qui a signé l'autorisation
- Carte européenne d'assurance maladie
- Fiche médicale
- Attestation « savoir nager »
- Coupon du règlement signé

# Dans le bus

• Les élèves pourront avoir une bouteille d'eau/gourde mais pas de gâteaux/friandises.



# L'argent de poche et les objets de valeur.

- Montant maximal de 50 Euros (souvenirs)
- Téléphones portables autorisés, mais :
  - \* Interdiction de téléphoner, recevoir un appel ou SMS durant les visites et les transports.
- Les élèves pourront téléphoner le soir à condition de ne pas gêner leurs camarades. En cas de manquement à ces règles, le téléphone sera confisqué.
- Les objets de valeur ne sont ni nécessaires ni conseillés. En aucun cas les accompagnateurs ou l'établissement ne pourront être tenus pour responsables en cas de vol, perte ou casse.

# Communication avec les parents

- Des nouvelles/ photos via le site du collège.

- 

<https://www.sjbg.net/>



# Ne pas oublier !



# Pour le 25 mars au plus tard

- Le coupon signé du règlement.
- L' original de la carte d'identité.
- L'original de la carte européenne d'assurance maladie
- Attestation « savoir nager »

# Questions

